

Formation *CERTIPHYTO DECIDEURS

*CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL DE NIVEAU 3

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Aucun pré requis

EXAMEN

- Appréhender l'ensemble des problématiques liées à l'usage des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la sécurité durant les différentes phases de leur utilisation et d'un point de vie réglementaire.

N°RNCP : **RS5655**

MODALITES D'EVALUATIONS

Evaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon la catégorie de certificat visé et le secteur d'activité professionnelle du stagiaire.

TARIFS (1)

Pour les adultes: Possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, France Travail, VIVEA et/ou l'entreprise.

Pour plus de détails, nous consulter.

ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

Validation de la certification ou habilitation

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences : Le cas échéant, durée de validité en années : 5

Si durée limitée, modalités de renouvellement : Renouvellement par le biais d'une formation seule, d'un test seul réalisé au sein d'un organisme de formation habilité ou de la valorisation d'un diplôme de moins de 5 ans

Possibilité de validation partielle : Non

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE (sous réserve de positionnement)

- Prochaine session : La formation peut être délivrée tout au long de l'année.
- **14 H** en centre de formation

STATUTS

- CPF
- Contrat de professionnalisation
- Employeur d'une entreprise agricole

LA FORMATION EN MFR

financée par la région Occitanie pour les demandeurs d'emploi

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Objectifs et contexte de la certification :
Le dispositif de certificat individuel produits phytopharmaceutiques dit « Certiphyto » constitue le volet « formation » du plan national Ecophyto. La certification présentée permet de s'assurer que la personne détentrice d'un certificat individuel dispose d'un niveau de connaissance suffisant et adapté en fonction du domaine d'activité exercé.
Toute personne exerçant une activité professionnelle en lien avec l'usage des produits phytopharmaceutiques, la distribution ou le conseil à leur utilisation doit justifier d'un certificat attestant d'un niveau de connaissance adapté en fonction du domaine d'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
Le certificat individuel produits phytopharmaceutiques "Décideur" est décomposé en deux catégories. La durée de la formation ainsi que la répartition horaire des différentes thématiques de formation varient selon la catégorie de certificat visée.
Le professionnel détenteur d'un certificat "décideur en entreprise soumise à agrément" ou "décideur en entreprise non soumise à agrément" dispose des connaissances nécessaires pour déterminer la stratégie d'usage et d'achat de produits phytopharmaceutiques au sein de son entreprise ou pour le compte d'un tiers.

CONTENUS ET METHODES:

La formation s'articule sous différents thèmes.:

RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale
• Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto :
• Définition des produits phytopharmaceutiques ;
• Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux ;
• Usage des produits ;
• Classement, transport, stockage et enregistrement des produits ;
• Règles spécifiques aux installations classées • Collecte et traitement des déchets et effluents ;
• Les différents niveaux de responsabilité.

SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public
• Dangerosité des produits ;
• Situation d'exposition aux dangers ;
• Catégories de populations sensibles.

RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives
• Evaluation comparative de l'utilisation des produits et techniques alternatives ;
• Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels ;
• Techniques de lutte intégrée.

MODALITES PEDAGOGIQUES (1)

Les cours sont dispensés par un formateur technique issu du milieu professionnel et issu du monde de la formation.

Chaque apport théorique est suivi d'une mise en pratique.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFP DES MFR DES GARRIGUES DU PIC ST LOUP

377 chemin du Farjou 34270 CLARET

09.80.59.02.92

mfr.garriguesdupicsaintloup@mfr.asso.fr

www.mfr-garriguesdupicsaintloup.fr

MAJ 03-06-2025- (1) Détails et mise à jour sur notre site internet
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE